

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN & PERSPECTIVES D'UNE ANNÉE DE MANDATURE

Le CNNum lance un appel au débat sur notre civilisation numérique, à travers la publication de son ouvrage

Paris, le 15 février 2021 – Le Conseil national du numérique dresse un premier bilan de son année de mandature et définit les perspectives des mois à venir pour affirmer sa vision du numérique. Il dévoile également la parution de *Civilisation numérique. Ouvrons le débat !*, ouvrage collectif porté par les deux co-présidents, Françoise Mercadal-Delasalles et Gilles Babinet, pour encourager au débat sur notre relation au numérique et agir en faveur d'une mobilisation et d'une prise de conscience collectives sur ses enjeux, notamment politiques.

LE NUMÉRIQUE, UN ENJEU MAJEUR À FAIRE ÉMERGER DANS LE DÉBAT PUBLIC

À travers cette première année de mandature, le Conseil national du numérique a été chargé d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées.

Il a œuvré en parallèle pour **favoriser l'émergence d'un débat public sur la place du numérique dans la société**, notamment dans le contexte actuel de la campagne pour l'élection présidentielle et de la présidence française de l'Union européenne.

Le Conseil a ainsi rassemblé des experts au profil variés (chercheurs, juristes, économistes, entrepreneurs, etc.) pour croiser les regards et les disciplines autour de **six questions centrales pour penser le numérique et nourrir le débat public** : *Le numérique nous met-il en capacité d'agir ? La vérité est-elle soluble dans les réseaux ? Le numérique est-il la nouvelle fabrique du lien social ? Le numérique sonne-t-il le glas des institutions ? Le numérique appelle-t-il un nouveau contrat social ? D'une attention à l'autre : de l'écran au vivant ?*

Pour les mois à venir, le CNNum dresse sa feuille de route avec l'ambition de **porter les enjeux du numérique sur le territoire** avec des déplacements de membres en région et d'**impliquer davantage les citoyens dans la construction des politiques et outils numériques**, à travers le développement de dispositifs de contributions citoyennes, des ateliers en ligne ou des rencontres ouvertes au public.

Le Conseil poursuivra également son analyse des impacts du numérique en élargissant ses travaux sur trois principaux champs d'étude :

- **Les relations entre humains et machines** : Comment se construisent nos identités à l'heure où nos relations sont codifiées par des machines et logiciels de plus en plus sophistiqués ?
- **Le rapport au réel** : quels impacts les mondes virtuels ont-ils sur notre représentation, individuelle et collective, du réel ?

- **La recherche de puissance** : quelles sont les origines et conséquences de la recherche de puissance dans l'environnement numérique ?



Pour Françoise Mercadal-Delasalles, co-présidente du CNNum, « *Tout a changé avec l'avènement du numérique. Nous avons plongé dans le grand bain du numérique sans y être préparé, pour le meilleur et pour le pire. Pour ne pas simplement subir cette transition et pouvoir devenir acteur de cette nouvelle civilisation, il est aujourd'hui indispensable pour chacun de comprendre ces transformations et d'acquérir les capacités d'agir et de penser pour forger une culture numérique* ».



Pour Gilles Babinet, co-président du CNNum, « *À travers nos travaux et cet ouvrage, nous voulons instaurer les conditions d'un débat riche, ouvert, construit sur l'écoute et la parole donnée pour permettre une réforme profonde de notre civilisation. Le numérique ne doit plus être considéré comme un fait technique, comme c'est encore le cas dans les débats actuels, mais comme un fait social global, qui entraîne une refonte sociétale d'ampleur : tout reste à faire* ».

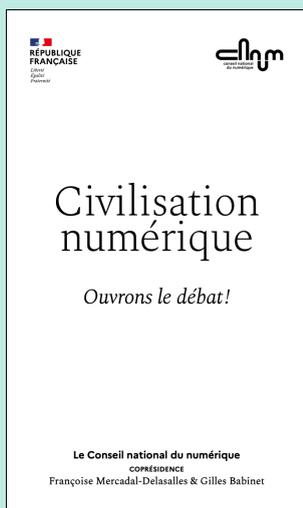
UN OUVRAGE COLLECTIF SOUS FORME D'APPEL AU DÉBAT

[Civilisation numérique. Ouvrons le débat!](#) a une double vocation : **mettre à la disposition de chacun des clefs de compréhension** de ce qui nous arrive **et proposer une méthode pour construire un chemin qui soit porteur de progrès social**. Sans considérer le numérique comme un remède miracle ni comme un mal absolu, il peut être envisagé comme une opportunité de changement.

L'ouvrage revient notamment sur le fruit des réflexions menées cette année sur les grandes thématiques explorées par les membres du Conseil national du numérique :

- **La construction de nos savoirs** : comment faire du numérique une ressource pour accompagner les citoyens dans la construction de leur savoir et leur mise en capacité ?
- **La circulation des fausses informations** : comment se construisent les faits en ligne ? Quels sont les mécanismes individuelles et collectives qui se cachent derrière le complotisme, la mésinformation ou encore la désinformation ?
- **La préservation de notre attention** : à quoi faisons-nous attention ? Quels sont les enjeux de la protection de notre attention à l'heure du numérique ?
- **L'exercice de la démocratie** : en quoi les outils numériques changent-ils la nature du lien État-citoyens ? Quelles nouvelles articulations peuvent être imaginées pour tirer parti de l'horizontalité permise par les outils numériques ? Comment les institutions peuvent ou doivent-elles se transformer ?

CIVILISATION NUMÉRIQUE. OUVRONS LE DÉBAT !



« Le monde a bel et bien plongé dans le grand bain numérique. Et il l'a fait à une vitesse tellement impressionnante que nous n'avons pas vraiment eu le temps de penser cette vertigineuse révolution, et de décider ensemble quelle société, quels citoyens, quels individus nous souhaitons devenir à l'ère des technologies de l'information. Cet ouvrage, courte synthèse des réflexions menées au sein du Conseil national du numérique, en ce début des années 2020, est un appel au débat collectif. »

Civilisation numérique. Ouvrons le débat !, 120 pages, février 2021.
Disponible sur demande en version papier (debat@cnumerique.fr) et en version numérique gratuitement et en intégralité [sur le site internet du Conseil national du numérique.](http://www.cnumerique.fr)

L'ouvrage est porté par les membres du CNNum : *Françoise Mercadal-Delassalles* et *Gilles Babinet*, les deux co-présidents, ainsi qu'*Anne Alombert*, *Adrien Basdevant*, *Justine Cassell*, *Gilles Dowek*, *Élisabeth Grosdhomme*, *Rahaf Harfoush*, *Tatiana Jama*, *Olga Kokshagina*, *Jean-Pierre Mignard*, *Dominique Pasquier*, *Éric Salobir*, *Serge Tisseron*, *Joëlle Toledano*, *Jean-Marc Vittori*, et les parlementaires *Patrick Chaize*, *Martine Filleul*, *Constance Le Grip* et *Jean-Michel Mis*.

Contact presse :

Céline Surget – presse@cnumerique.fr - 07 48 72 82 37

À propos du Conseil national du numérique

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, chargée d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées. Il vise à mettre en partage les éléments utiles à la pensée individuelle et collective ainsi qu'à la décision publique en France et en Europe. Il est composé d'un collège interdisciplinaire de 16 membres nommés par le Premier ministre et de 4 parlementaires désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour 2 ans. Le Conseil national du numérique est placé auprès du secrétaire d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques. Il est institué par le décret du 2017 modifié par le décret du 13 février 2021.